



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Un sondage « à dire d'experts » sur les structures agricoles de la Seine-Maritime en 1985 : méthodes, résultats et critiques

Philippe Chalmin, Ph. Monart

Abstract

The originality of that test is that it has been made by farmers themselves at the request of the Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles (Mutual Agricultural Insurance Fund) of the Department of Seine-Maritime. It shows a decline in the number of farms of 3,1 % per year, and only a development of structures above 35 and eventually 70 hectares.

Résumé

L'originalité du sondage dont parle cet article est qu'il a été fait par des agriculteurs eux-mêmes à l'initiative de la Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de la Seine-Maritime, à « dire d'experts » donc. Les résultats montrent pour la Seine-Maritime une baisse de 3,1 % par an pour 1977/85 du nombre des exploitations avec maintien des structures à partir de 35 et surtout 70 hectares.

Citer ce document / Cite this document :

Chalmin Philippe, Monart Ph. Un sondage « à dire d'experts » sur les structures agricoles de la Seine-Maritime en 1985 : méthodes, résultats et critiques. In: Économie rurale. N°128, 1978. Ecologie et société - 3e partie. pp. 57-61;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1978.2607>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1978_num_128_1_2607

Fichier pdf généré le 08/05/2018

UN SONDAGE " A DIRE D'EXPERTS "

SUR LES STRUCTURES AGRICOLES DE LA SEINE-MARITIME EN 1985 méthodes, résultats et critiques

Philippe CHALMIN

Assistant au Conservatoire National
des Arts et Métiers

Philippe MONART

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles
de la Seine-Maritime

L'originalité du sondage dont parle cet article est qu'il a été fait par des agriculteurs eux-mêmes à l'initiative de la Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de la Seine-Maritime, à « dire d'experts » donc. Les résultats montrent pour la Seine-Maritime une baisse de 3,1 % par an pour 1977/85 du nombre des exploitations avec maintien des structures à partir de 35 et surtout 70 hectares.

The originality of that test is that it has been made by farmers themselves at the request of the Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles (Mutual Agricultural Insurance Fund) of the Department of Seine-Maritime. It shows a decline in the number of farms of 3,1 % per year, and only a development of structures above 35 and eventually 70 hectares.

Les structures agraires en France sont exactement connues par le moyen des recensements généraux de l'Agriculture (RGA). Ainsi pouvons-nous actuellement connaître celles de 1970. De plus un certain nombre d'évaluations paraissent chaque année. Révélatrices d'évolutions, elles ne sont cependant représentatives que d'un échantillon d'exploitations tirées au hasard (RICA, sondages des DDA...). Le facteur coût limite de manière impérative la collecte de telles données. Et il s'agit seulement de constater une situation au moment même de l'enquête.

La prospective en ce domaine est extrêmement limitée, se bornant à reconnaître des tendances, à prolonger des courbes. Une technique de sondage serait extrêmement coûteuse et surtout difficile du fait même du choix des enquêteurs.

Pourtant une enquête prospective a été menée en Seine-Maritime, à l'initiative de la Caisse Régionale des Assurances Mutuelles Agricoles (CRAMA). Celle-ci avait fondé en 1976 une commission de prospective composée d'une vingtaine d'agriculteurs sociétaires de la CRAMA, représentatifs de l'ensemble du département. L'objet de la commission était d'étudier l'évolution de l'agriculture en Seine-Maritime, et d'examiner les conséquences qu'une telle évolution physique, économique et psychologique pouvait avoir sur un organisme mutualiste agricole comme la CRAMA. Les travaux de la Commission (1) ont rapidement fait apparaître un objectif important : obtenir une représentation

précise de ce que pourraient être les structures agricoles de la Seine-Maritime en 1985.

Un membre de la Commission étudia grâce au cadastre, les structures des exploitations agricoles de la commune dont il était maire. Il essaya de prédire l'évolution de chaque exploitation pour 1985: départs en retraite, avenir des petites exploitations... Témoignage subjectif donc, mais d'un intérêt suffisant pour qu'il soit décidé de lancer une enquête-sondage sur ce principe dans l'ensemble de la Seine-Maritime.

La CRAMA offrait sa structure de 43 Caisses locales, chaque caisse couvrant environ un canton et étant animée d'un conseil d'administration et d'un secrétaire. Les questionnaires envoyés (en moyenne trois communes par Caisse locale : voir page 57) furent remplis, la plupart après concertation entre le secrétaire de Caisse locale (administratif) et le président (élu). Très souvent ces réponses furent rédigées au cours de réunions extraordinaires du conseil d'administration. Une Caisse locale décida même d'étendre son enquête à toutes les communes de son canton !

Les caractéristiques géographiques et humaines de la Seine-Maritime agricole

Les administrateurs, plus que les géographes, distinguent **six régions** différentes : Pays de Caux, Petit Caux, Pays de Bray, Entre Bray et Picardie, Entre Caux et Vexin, Vallée de la Seine (2).

(1) Un exposé prospectif du Pr Claude MOUTON a introduit ces travaux.

(2) Le présent sondage reprend cette répartition, utilisée pour le RGA, dans le but bien évident de faire les comparaisons utiles.

Les différences sont peu importantes. Certes, Pays de Caux, Pays de Bray et Vallée de la Seine forment chacun une région naturelle parfaitement originale. Mais Petit Caux, Entre Bray et Picardie, et Entre Caux et Vexin, moins étendus, sont des régions de transition entre Pays de Bray et Pays de Caux à l'ouest, Picardie à l'est.

Bien que les résultats de l'étude permettent de déceler quelques différences, on peut pour une présentation géographique de la Seine-Maritime, regrouper Petit Caux, Entre Caux et Vexin, et Entre Bray et Picardie avec le Pays de Bray (3).

Le Pays de Caux

Rendu célèbre par les falaises d'Etretat, Madame Bovary et les contes de Guy de Maupassant, le Pays de Caux s'étend dans un vaste triangle dont les sommets seraient Le Havre et Rouen.

Balayé par des vents violents et abondamment arrosé, le Pays de Caux est un plateau taillé dans la craie crétacée, recouvert d'un riche limon.

Les exploitations donnent au paysage une allure originale. Au milieu des champs ouverts, l'homme a édifié de loin en loin, le « clos masure » où les bâtiments sont disséminés au milieu d'herbages plantés de pommiers, le tout protégé des vents par un talus (« le fossé ») planté de hêtres.

Traditionnellement en fermage, les exploitations d'une superficie comprise la plupart du temps entre 15 et 50 hectares, sont familiales avec l'assistance éventuelle de salariés.

La production repose sur le blé et l'élevage laitier. Sans sacrifier le reste, les exploitations les plus dynamiques, développent soit la production de betteraves ou de lin (la Seine-Maritime, grâce au Pays de Caux, est au premier rang des départements français pour le lin), soit les élevages industriels.

Les organisations professionnelles agricoles sont depuis longtemps bien implantées dans le Pays de Caux.

Le Pays de Bray et les Pays voisins

(Petit Caux, Entre Bray et Picardie, Entre Caux et Vexin)

Le Pays de Bray a dû son essor au milieu du 19^e siècle à la création de la ligne de chemin de fer Paris-Dieppe, mais aussi à... un vacher d'origine vaudoise ; celui-ci, à la suite d'une erreur de manipulation, a créé le Petit Suisse qui fit la fortune de Charles Gervais à partir de 1850.

Le Pays de Bray avec ses pays voisins s'étend à l'est de la route Rouen-Dieppe jusqu'aux confins de la Picardie. La description géographique est plus complexe que celle du Pays de Caux. La région est centrée sur la célèbre « boutonnière » du Pays de Bray, vaste dépression où alternent calcaire, argile et sable. Le Pays de Bray est entouré de régions de transition : bombements et plateaux recouverts partiellement de forêts de hêtres, et fragmentés de nombreuses vallées. L'ensemble est doté d'un climat frais et humide.

Le paysage rural du Pays de Bray est fait d'herbages et de bocages, le passage vers le Pays de Caux et la Picardie s'opérant par des transitions progressives. Le Pays de Bray est traditionnellement un pays d'élevage : embouche dans les grandes exploitations (« bouverie »), vaches laitières dans les petites et moyennes exploitations.

Les exploitants sont plus âgés que dans le Pays de Caux. Les revenus par exploitation sont moins importants.

Mis à part le Petit Caux dont la production ressemble un peu à celle du Pays de Caux, les autres régions périphériques sont influencées par le Pays de Bray et les prairies permanentes peuvent aller jusqu'à 60 % des superficies.

Les revenus par exploitation sont compris entre ceux du Pays de Caux et ceux du Pays de Bray.

Les organisations professionnelles agricoles n'obtiennent pas toujours totalement les faveurs des exploitants qui, peut-être parce qu'ils ont peur d'être liés totalement, « conservent un pied dans la concurrence » (4).

La Vallée de la Seine

Elle a une histoire ancienne et variée. C'est par la Vallée de la Seine que les Normands sont arrivés. Victor Hugo y vécut le drame de la noyade de sa fille Léopoldine.

Depuis l'après-guerre, elle vit intensément la vie de l'industrie moderne, grosse mangeuse d'hommes et de terres. Mais l'agriculture est toujours présente. « Vallée à grands méandres, encaissée dans les falaises de craie », cette région présente une variété de traits : terrasses de différents niveaux recouverts de sables et graviers, fond de la vallée recouvert d'argile, marais de sable fin vaseux avec des traces de tourbe. Le climat est moins arrosé et plus doux que dans le Pays de Caux, au nord.

Le paysage rural est varié : vastes et nombreuses forêts, prairies dans le « marais », vergers, villages installés en longueur sur les terrasses.

La production est diverse : fruits et légumes pour lesquels les débouchés sont très proches, embouche dans le « marais », lait dans les petites exploitations des villages. D'une façon générale, les exploitations sont petites (moins de 10 hectares) et les revenus par exploitation peu importants. Traditionnellement les activités des exploitants sont multiples. Si ceux-ci ne font plus en complément du bûcheronnage, de la batellerie ou de la pêche, ils travaillent, dans une proportion plus grande que dans les autres départements, en usine (industries automobiles et pétrolières pour la Vallée de la Seine).

Les organismes professionnels agricoles sont moins bien implantés parmi les exploitants exerçant une seconde profession.

LA METHODE

La méthode employée fut celle du sondage « à dire d'experts ». L'estimation de l'évolution des structures agricoles en 1985 devait être non pas la conséquence de l'extrapolation d'une courbe mais le résultat des réflexions d'un expert sur le terrain. Et quel meilleur expert choisir qu'un Conseil d'administration de Caisse locale d'assurances mutuelles agricoles ?

(3) Le géographe Armand FREMONT procède à un tel regroupement dans son « Atlas et Géographie de la Normandie », Collection « Portrait de la France Moderne », Flammarion, Paris, 1977. Les développements qui suivent s'inspirent, pour la géographie physique, de cet ouvrage récent et très documenté.

(4) Une étude menée pour l'établissement d'un programme d'aménagement rural dans le Pays de Bray le confirme. ANERA, Plan d'aménagement du Pays de Bray, mai-juin 1973.

CHOIX D'UN ECHANTILLON

Le choix de l'échantillon posait bien entendu le plus gros problème.

La Seine-Maritime fut divisée en ses six régions agricoles et un nombre d'exploitations fut alloué à chaque région selon son importance (le nombre total d'exploitations considéré fut finalement de 3.694 soit 5,8 fois moins que le recensement de 1970 en indiquait).

On procéda ensuite à un tirage aléatoire de communes dans chaque région en introduisant les contraintes suivantes : pas deux communes limitrophes, une moyenne de trois communes par Caisse locale (et donc en général par canton).

Le tirage fut modifié autant de fois qu'il le fallait afin d'obtenir que l'échantillon ait des structures d'exploitation aussi proches que possible de la réalité.

L'ECHANTILLON DEVAIT ETRE REPRESENTATIF

Comme on peut le constater dans les tableaux régionaux (colonnes 2 et 3), sauf cas exceptionnels (faiblesse de l'échantillon dans une classe d'exploitation donnée), on s'est efforcé de contenir la marge d'erreur entre 0,5 et 1 %.

Une fois constitué l'échantillon départemental, on put constater que celui-ci « collait » d'assez près les résultats du RGA, la variation maximale étant de 0,5 %.

LE PROBLEME DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Le principal problème était de définir aussi précisément que possible le critère d'exploitation agricole.

Théoriquement, tout exploitant inscrit sur les listes de la Mutualité Sociale Agricole était concerné. En pratique c'était une source d'erreurs sans fin...

Nous avons donc préféré écarter au niveau du dépouillement les exploitations de moins de un hectare.

En revanche, nous avons intégré les exploitations de maraîchage de plus de un hectare lorsque celles-ci se font en plein champ.

Par ces contraintes la comparaison de nos chiffres avec les estimations de la DDA pour 1975 doit être extrêmement prudente (sondage EPEXA).

LES RESULTATS

Nous donnons les résultats bruts par région agricole et au niveau départemental pour notre échantillon. Les divers pourcentages ainsi que les indices de baisse du nombre d'exploitations peuvent être directement utilisés.

Nous avons aussi fait une extrapolation de notre échantillon en ce qui concerne le nombre total des exploitations. Cependant, nous n'avons pas « retouché » les résultats de 1977 et 1985 en fonction des sur- ou sous-évaluations de 1970.

Ceci pourrait bien sûr être fait, mais serait une nouvelle source d'erreurs dans la mesure où une exploitation ne peut être divisée et doit rester entière.

Au niveau global, la diminution annuelle du nombre d'exploitations en Seine-Maritime (situation arrêtée au 1-1-77) est la suivante : 1970-1977, 3,3 % ; 1977-1985, 3,1 % ; 1970-1985, 2,8 %.

La diminution annuelle *par grandes régions agricoles* se présente ainsi :

	Baisse 70-77	Baisse 77-85	Baisse 70-85	(× annuel 70-85)
Entre Bray-Picardie.	16,1	23,2	35,6	2,4
Pays de Bray	20,6	20,8	37,2	2,5
Vallée de Seine . .	32,2	33,3	54,7	3,6
Entre Caux et Vexin	23,9	15,5	35,7	2,3
Pays de Caux	23,6	27,9	44,9	2,9
Petit Caux	19,4	28,5	42,4	2,8

EXTRAPOLATION DU NOMBRE TOTAL D'EXPLOITATIONS DE SEINE-MARITIME

	1970	1975	1977	1985
	Recensement général de l'Agriculture	Estimation EPEXA	Extrapolation Echantillon CRAMA (données de base réelles)	Extrapolation Echantillon CRAMA (basé sur estimation)
Moins 5 ha . .	5.695		3.028	1.415
5 - 10 ha . .	3.451	(2.726)	2.523	1.543
10 - 20 ha . .	4.401	(3.403)	3.422	2.448
20 - 35 ha . .	3.921	(3.454)	3.451	2.964
35 - 50 ha . .	1.917	(1.982)	1.746	1.694
50 - 70 ha . .	1.169	(1.146)	1.328	1.276
70 - 100 ha . .	594	(1.100)	603	620
Plus 100 ha . .	299		307	330
Total	21.447		16.408	12.290

N.B. — Ne pas tenir compte de certains chiffres extrêmes dus à la faiblesse de l'échantillon.

EVOLUTION PAR REGION AGRICOLE (sondage)

	1970	1977	1985
Vallée de Seine	230	148	97
Pays de Caux	1.956	1.483	1.067
Petit Caux	257	207	148
Entre Bray et Picardie . .	297	249	191
Entre Caux et Vexin	271	206	174
Pays de Bray	688	546	432

CHIFFRES GLOBAUX DE SEINE-MARITIME
(après réajustements inter-régionaux)

	1 9 7 0			1 9 7 7		1 9 8 5	
	Echantillon représentatif	%	% RGA (1970)	Echantillon représentatif	%	Echantillon représentatif	%
1 - 5 ha	969	26,2	26,5	513 (+ 9)	8,2	236 (+ 8)	11,2
5 - 10 ha	609	16,4	16,1	429 (+ 6)	5,2	260 (+ 6)	12,3
10 - 20 ha	771	20,8	20,5	589 (+ 1)	20,9	421 (+ 1)	20
20 - 35 ha	672	18,1	18,1	594 (+ 1)	21,1	510 (+ 1)	24,2
35 - 50 ha	312	8,4	8,9	301	10,7	292	13,8
50 - 70 ha	206	5,5	5,4	229	8,1	220	10,4
70 - 100 ha	104	2,8	2,8	104	3,6	107	5
Plus 100 ha	51	1,3	1,4	53	1,8	57	2,7
Total	3.694			2.812 (+ 17)		2.103 (+ 16)	

Echantillon représentatif : échantillon choisi par nos soins et ventilé en fonction des structures du RGA 1970 et du cadastre 1977.

Echantillon estimé : notre même échantillon affecté de nos estimations d'experts pour 1985.

La diminution du nombre total d'exploitations est la suivante : 1970-1977 — 23,8 %, 1977-1985 — 25,2 %, et 1970-1985 — 43 %. Cependant, il faut intégrer à ces chiffres les maraîchers de plein champ qui existaient sur les listes de 1970. On a alors : 1970-1977 — 23,4 %, 1977-1985 — 25,1 %, et 1970-1985 — 42,6 %.

TAUX DE DIMINUTION (1977-1985)

	Seine- Maritime	Pays de Caux	Pays de Bray	Petit Caux	Entre Bray et Picardie	Entre Caux et Vexin	Vallée de Seine
Moins 5 ha	— 53,4	— 61	— 35,8	— 61,5	— 63,4	— 41,9	— 66,6
5 - 10 ha	— 38,9	— 41,3	— 31,5	— 45,4	— 50	— 18,1	— 36
10 - 20 ha	— 28,5	— 27,6	— 23,2	— 52,6	— 28	— 17,6	— 36,5
20 - 35 ha	— 14,1	— 18,3	— 8	— 18,5	— 8,8	— 5,5	— 9,6
35 - 50 ha	— 2,9	— 6,8	+ 4,3	+ 15	— 5,1	— 4,1	0
50 - 70 ha	— 3,9	— 6,8	— 2,3	+ 15	0	— 6,2	— 33,3
70 - 100 ha	+ 2,8	+ 3,9	0	— 30	+ 6,6	0	+ 200
Plus 100 ha	+ 71	+ 8,8	0	+ 50	0	— 16,6	0
Ensemble	— 25,2	— 28	— 20,8	— 28,5	— 23,2	— 15,5	— 34,4

LA CRITIQUE

Ces chiffres et ceux publiés concernant les différentes régions agricoles appellent un certain nombre de commentaires.

Nos « enquêteurs » sont des professionnels. Ce sondage devrait s'interpréter : « Comment des agriculteurs voient-ils leur avenir ? » Mais des phénomènes ont pu ne pas être perçus : notamment les petites exploitations à temps partiel (moins de 5 ha en général) ne sont pas ressenties comme des exploitations agricoles à part entière. Le sondage est donc essentiellement subjectif.

Si nous rentrons dans les détails :

Seine-Maritime : de 1970 à 1985

75,7 % des exploitations de moins de 5 ha disparaissent (cependant les enquêteurs ont pu sous-estimer relativement leur capacité de survie comme on vient de le signaler).

Le nombre des exploitations de plus de 50 ha augmente de 6,3 %. Le nombre des exploitations de toutes classes de moins de 50 ha diminue même si souvent leur part relative augmente.

Sur la période 1977-1985, objet véritable de l'estimation de l'expert, les exploitations de moins de 5 ha diminuent de 53,9 % ; les exploitations de plus de 50 ha diminuent de 0,5 %. (Seul augmente le nombre des exploitations de plus de 70 ha !)

Entre Bray et Picardie

Le nombre absolu des exploitations augmente à partir de plus de 35 ha : 1970-1985, + 9 % ; 1977-1985 : — 1,1 %.

L'effondrement des exploitations de moins de 5 ha sera beaucoup plus important sur la période 1977-1985 : — 63,4 %. Les structures restent petites : en 1985 on aurait seulement 45,8 % d'exploitations de plus de 35 ha.

Pays de Bray

La baisse des exploitations de moins de 5 ha est beaucoup moins sensible : 1977-1985 : — 35,8 %. Mais on constate une baisse globale du nombre des exploitations (sauf pour la classe 35-50 ha : + 4,3 %). La classe des exploitations de 20 à 35 ha devient la plus importante. D'ici 1985, la structure rurale ne devrait pas être bouleversée (mais vieillissement de la population, et éventuel développement de résidences principales et secondaires).

Toutefois une commune de l'échantillon comptait en 1970 105 exploitations et 49 en 1977. Ceci a pu quelque peu perturber les résultats.

Vallée de Seine

La disparité des exploitations de moins de 5 ha est déjà faite en 1970 pour le plus gros. On observe une augmentation des exploitations de plus de 70 ha (mais vu le nombre concerné !).

En Vallée de Seine, l'urbanisation devrait quelque peu marquer le pas bien que certains endroits soient encore « sous-peuplés ».

Le développement se situe relativement au niveau des structures moyennes qui caractérisent cette région.

Pays de Caux

La baisse du nombre des exploitations est la plus sensible du département (et ceci concerne la moitié des exploitations du département). Les seules exploitations dont les structures augmentent se situent au-dessus de 70 ha.

En Pays de Caux la restructuration est donc très avancée. En valeur absolue, il n'y a augmentation du nombre d'exploitations qu'à partir de 50 ha. Les exploitations de moins de 5 ha disparaissent au profit des résidences secondaires, notamment en Caux maritime.

Entre Caux et Vexin

Toutes les classes d'exploitations sont touchées mais de manière plus faible. En fait, il semble que des événements extérieurs touchent indifféremment les diverses classes. (L'échantillon a été assez sensible à la construction envisagée de l'autoroute parallèle à la RN 28 Rouen-Abbeville. Il y a là peut-être une source d'exagération.) Cependant 30 % des exploitations ont de 20 à 35 ha.

Petit Caux

Exceptionnellement il y a croissance de la classe des exploitations de plus de 35 ha (mais baisse de 70 à 100 ha).

Les exploitations de moins de 20 ha disparaissent extrêmement vite. Il faut tenir compte de l'existence de Dieppe et du développement du tourisme sur la Côte.

EN CONCLUSION

Il est intéressant de constater un effondrement des petites structures (moins de dix ha), un maintien relatif entre 35 et 70 ha, mais en fait les exploitations continuent à disparaître. Ce n'est qu'au dessus de 70 ha que de nouvelles exploitations apparaissent.

Est-ce le signe d'une réalité ou l'opinion inconsciente d'experts estimant qu'une exploitation de moins de 70 hectares est condamnée à l'horizon 1985 !

Cela étant, un sondage de cette espèce — extrêmement difficile et coûteux à réaliser en dehors d'un organisme professionnel agricole comme la CRAMA — montre la voie d'une tentative de perception du monde rural par lui-même.

Beaucoup parmi ceux qui ont fait ce sondage ont « découvert » chez eux un phénomène qu'ils n'avaient guère envisagé qu'ailleurs. Espérons qu'ils sauront agir pour que ce changement s'effectue au mieux des intérêts des agriculteurs.